

# MARCHÉ DE L'EMPLOI

## CHIFFRES ET COMMENTAIRES AOÛT 2009

LE FOREM

MENSUEL NUMÉRO 09 - SEPTEMBRE 2009 - D/2008/5892/1

### CRISE ÉCONOMIQUE ET FONCTIONS CRITIQUES

La Région wallonne de langue française dénombre, en août, 220 187 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations ainsi que 19 438 jeunes en stage d'attente. À ces personnes, il convient d'ajouter 16 254 D.E. inscrits obligatoirement et 9 169 personnes inscrites librement pour un total de 265 048 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Depuis le mois de juin, le nombre de jeunes en stage d'attente a quasiment doublé de volume. Cette hausse très saisonnière, s'explique notamment par l'inscription au Forem des jeunes à la fin d'un cycle d'étude. Néanmoins, à un an d'écart, ce public, tout comme les autres demandeurs d'emploi augmente. Les effets de la crise économique sont effectivement perceptibles au niveau de la demande d'emploi depuis le début de l'année et particulièrement à l'égard des jeunes demandeurs d'emploi.

Les dernières données issues de l'enquête sur les forces de travail confirment cette tendance ainsi que le recul de l'emploi. Le SPF Economie vient de publier les résultats concernant le premier trimestre 2009<sup>(1)</sup>. Cette enquête analyse les principales évolutions de l'emploi et du chômage selon les définitions internationales issues du Bureau International du Travail et permet ainsi des comparaisons entre les Etats membres.

**En cahier central :**  
Supplément bimestriel consacré à la détection des métiers et des fonctions critiques 2008

Pratiquement l'ensemble des pays d'Europe sont confrontés à une diminution du taux d'emploi et une hausse du taux de chômage. Dans certains pays, le taux de chômage des hommes a quasiment doublé entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009. C'est le cas en Lituanie, en Lettonie, en Irlande et en Espagne. Bien qu'en Belgique l'ampleur de cette hausse est de bien moindre ampleur, elle n'en reste pas moins préoccupante. Ainsi le taux de chômage entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009 est passé de 7,1 % à 7,9 %. Les évolutions sont orientées à la hausse pour les deux sexes, tant chez les jeunes que les personnes de plus de 25 ans.

En ce qui concerne la Wallonie, le taux de chômage était au premier trimestre de 11,8 % et enregistre une progression de 2 points de pourcent à un an d'écart. La crise économique touche particulièrement les jeunes dont le taux est passé de 23,5 % à 30,8 % en un an, soit une hausse de 7,3 points de pourcent.

Le taux d'emploi quant à lui recule. Au niveau national, il est passé de 62,6 % à 61,7 % (-0,8 point de pourcent). En Région wallonne il est de 56,9 % et diminue de 0,9 point de pourcent en un an.

Dans cette situation il peut paraître paradoxal que pour certains métiers, des entreprises éprouvent encore des difficultés pour recruter. L'origine des difficultés d'appariement entre l'offre et la demande sont souvent de nature multiples : niveau de qualification recherché par les entreprises, image du métier, conditions de travail, etc.

#### LES CHIFFRES-CLÉS DU MOIS

##### Région wallonne

- Taux de chômage harmonisé (BIT), 1<sup>er</sup> trimestre 2009 : 11,8 % (source SPF Economie)
- Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés, juillet 2009 : 201 423 (source ONEM)

##### Région wallonne de langue française, août 2009

- Demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : 220 187 (source le Forem)
- Jeunes en stage d'attente : 19 438 (source le Forem)
- Indicateur de demande d'emploi : 15,9 % (source le Forem)

Le Forem vient de publier la liste 2008 des métiers/fonctions critiques. Le supplément de ce mois présente les 55 professions concernées en Région wallonne et une première analyse de l'impact de la crise économique sur ces métiers au tout début de 2009. En effet, certains métiers sous tensions pourraient connaître moins de difficultés de recrutement étant donné que les opportunités d'emploi sont moins nombreuses et que la réserve de main-d'œuvre augmente. À lire en cahier central de ce numéro.

(1) Direction générale Statistique et Information économie (SPF Economie), premier trimestre 2009.

## INDICATEURS HARMONISÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Economie qui publie les résultats par année et trimestre.

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

L'impact de la crise économique se fait sentir dans les données relatives au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Le taux de chômage de la Région wallonne s'élève désormais à 11,8%

contre 9,8% au 1<sup>er</sup> trimestre 2008. En Flandre, ce taux est passé de 4,1% à 4,7% sur un an. Contrairement aux autres régions du pays, le taux de chômage bruxellois reste orienté à la baisse, mais est toujours le plus élevé du pays : 15,2% au 1<sup>er</sup> trimestre 2009, soit 1,2 point de pourcent en

moins qu'il y a un an. Le taux d'emploi wallon est lui passé de 57,8% au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 à 56,9% au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Les taux d'emploi flamand et bruxellois baissent également à un an d'écart, respectivement de 0,9 et 0,1 point de pourcent.

Les **trois chiffres** à retenir pour la Wallonie en 2008 sont :

- un taux d'activité de 63,6 %
- un taux d'emploi de 57,2 %
- un taux de chômage de 10,1 %

Région	Taux d'activité harmonisé	Taux d'emploi harmonisé	Taux de chômage harmonisé			
	2008 annuel	2008 annuel	2007 annuel	2008 annuel	2008 trimestre 1	2009 (*) trimestre 1
Wallonie	63,6	57,2	10,5	10,1	9,8	<b>11,8</b>
Bruxelles	66,2	55,6	17,2	16,0	16,4	15,2
Flandre	69,2	66,5	4,4	3,9	4,1	4,7
Belgique	67,1	62,4	7,5	7,0	7,1	7,9

Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail  
\* dernières données disponibles

## CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

L'ONEM communique tous les mois la statistique des chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés<sup>(1)</sup>. Cette statistique renseigne sur l'importance des paiements effectués par l'ONEM et permet notamment d'éclairer les évolutions du chômage. Les données sont communiquées avec un mois de décalage par rapport aux données du Forem.

En Wallonie, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés est passé de 204 033 en juin 2009 à 201 423 en juillet 2009, soit une baisse de 1,3 %.

À un an d'écart, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés wallons augmente de 4,5% (contre 9,9% au niveau national). Cette hausse annuelle est portée par les hommes (+10,7%) alors que le nombre de femmes a diminué (-1,2%).

Juillet 2009	Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés		
	Hommes	Femmes	Total
Wallonie	102 711	98 712	<b>201 423</b>
Bruxelles	38 910	32 677	71 587
Flandre	85 032	70 238	155 270
<b>Belgique</b>	<b>226 653</b>	<b>201 627</b>	<b>428 280</b>

Source : ONEM, Stat info

(1) Après un emploi à temps plein ou après les études.

# SYNOPTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Les politiques régionales de l'emploi ciblent prioritairement deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

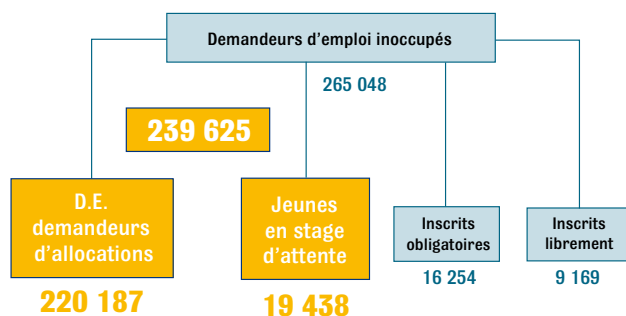
Les **D.E. demandeurs d'allocations** regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

Les **jeunes en stage d'attente** à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur est proposé(e).

**Fin août, ces deux catégories totalisent 239 625 personnes dont 91,9 % sont des D.E. demandeurs d'allocations et 8,1 % des jeunes en stage d'attente.**

Entre juillet 2009 et août 2009, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a augmenté de 4 449 unités (+1,9%). Cette évolution est comparable à celles observées habituellement au mois d'août (+1,4 % en août 2008 et +3,0 % en août 2007). Les D.E. demandeurs d'allocations enregistrent une faible hausse mensuelle (+0,6 %, +1 356 unités) alors que le nombre de jeunes en stage d'attente augmente de 18,6 % (+3 093 unités). Cette hausse des jeunes en stage d'attente s'explique notamment par l'inscription au Forem des jeunes à la sortie de leurs études.

À un an d'écart, le nombre de D.E. d'allocations et de jeunes en stage d'attente est orienté à la hausse : +13 673 personnes (+6,0%). L'écart annuel est depuis le mois de mars 2009 à nouveau orienté à la hausse. Toutefois, la hausse sur un an enregistrée en août est moins élevée qu'en juin dernier (+7,1 %).



Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de D.E.I. Les « inscrits obligatoirement » qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du C.P.A.S. et les « inscrits librement » qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem. En août 2009, ces groupes comptent respectivement 16 254 et 9 169 personnes.

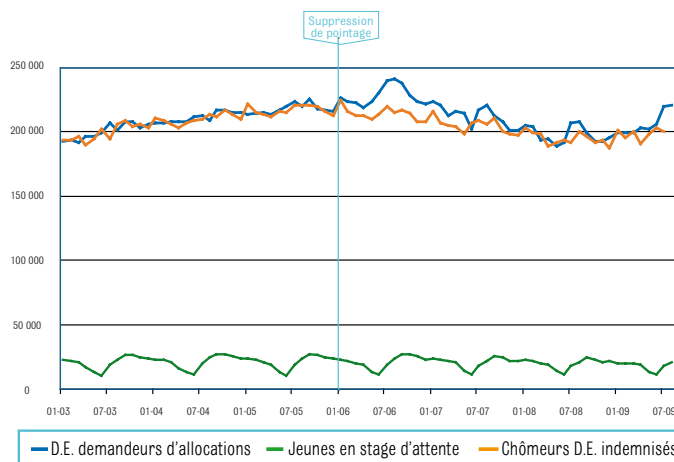
Source : le Forem

## ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Bien que les chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés et les D.E. demandeurs d'allocations ne regroupent pas exactement les mêmes personnes<sup>(1)</sup>, l'analyse des évolutions historiques de ces deux catégories indique désormais une hausse à un an.

Le nombre total de D.E. demandeurs d'allocations a augmenté d'août 2008 à août 2009 de 6,4 %.

Le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés<sup>(2)</sup> progresse de 4,4 % en un an. Ainsi la Région wallonne de langue française dénombre 199 529 chômeurs indemnisés par l'ONEM<sup>(3)</sup> en juillet 2009 pour 191 038 un an plus tôt.



Source : le Forem - ONEM

(1) La première statistique est basée sur les paiements et la seconde sur l'inscription comme demandeur d'emploi.

(2) Après temps plein ou après études.

(3) 201 423 pour l'ensemble de la Région wallonne dont 1 894 en Communauté germanophone.

# RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

## DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Parmi les 239 625 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente enregistrés en Région wallonne de langue française en août 2009, 54,3 % sont des femmes, 24,0 % sont âgées de moins de 25 ans, 50,5 % n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 40,4 % ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

À un an d'écart, une hausse globale de 5,9 % est observée, soit 13 450 personnes en plus. Cette augmentation se vérifie surtout au niveau des D.E. demandeurs d'allocations (+ 6,4 %, soit + 13 264 personnes), tandis que le nombre de jeunes en stage d'attente augmente de 1,0 %, soit + 186 personnes.

La catégorie des demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans présente la plus forte augmentation (+ 11,1 %). Toutes les autres classes d'âges voient également leurs effectifs se gonfler et principalement les jeunes de moins de 25 ans (+ 7,0 %) et les personnes âgées de 25 à 30 ans (+ 7,5 %).

Même constat pour les catégories d'études, toutes sont en hausse. L'augmentation la plus forte en valeur absolue concerne les diplômés du secondaire du 3<sup>ème</sup> degré (+ 5 414 personnes, soit + 7,5 %). Les diplômés d'études supérieures enregistrent la plus forte hausse en pourcentage (+ 8,9 %, soit + 2 601 personnes).

Au niveau de la durée d'inoccupation, une diminution n'est observée que parmi les D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente inoccupés depuis plus de cinq ans : -2,5 %, soit - 1 291 personnes. Les autres catégories sont en hausse et particulièrement les personnes récemment entrées dans la demande d'emploi. La hausse est de 11,4 % (+ 6 855 personnes) parmi celles inoccupées depuis moins de six mois et de 20,7 % (+ 6 316) parmi celles dont la durée est comprise entre six mois et moins d'un an.

Août 2009	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	Écart annuel
<b>Répartition selon la classe d'âges</b>					
moins de 25 ans	39 620	18 009	57 629	51,1 %	+ 7,0 %
25 ans à moins de 30 ans	33 608	1 424	35 032	53,0 %	+ 7,5 %
30 ans à moins de 40 ans	52 004	5	52 009	53,3 %	+ 3,9 %
40 ans à moins de 50 ans	47 085	0	47 085	51,5 %	+ 1,1 %
50 ans et plus	47 870	0	47 870	51,4 %	+ 11,1 %
<b>Répartition selon le niveau d'études</b>					
Primaire + sec. de base	55 171	2 082	57 253	44,1 %	+ 5,1 %
Secondaire 2 <sup>ème</sup> degré	60 910	2 839	63 749	53,3 %	+ 3,5 %
Secondaire 3 <sup>ème</sup> degré	70 265	7 776	78 041	59,9 %	+ 7,5 %
Supérieur	25 551	6 232	31 783	64,7 %	+ 8,9 %
Apprentissage	7 569	504	8 073	41,5 %	+ 5,4 %
Autres	721	5	726	48,5 %	+ 11,9 %
<b>Répartition selon la durée inoccupation</b>					
moins de 6 mois	51 116	16 089	67 205	53,2 %	+ 11,4 %
6 mois à moins d'1 an	33 917	2 887	36 804	49,7 %	+ 20,7 %
1 an à moins de 2 ans	38 688	229	38 917	54,5 %	+ 2,6 %
2 ans à moins de 5 ans	47 055	233	47 288	56,4 %	+ 1,3 %
5 ans et plus	49 411	0	49 411	56,1 %	- 2,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>220 187</b>	<b>19 438</b>	<b>239 625</b>	<b>54,3 %</b>	<b>+ 5,9 %</b>

Source : le Forem

# SUPPLÉMENT BIMESTRIEL

## LA DÉTECTION DES MÉTIERS ET DES FONCTIONS CRITIQUES 2008

L'analyse du marché de l'emploi tend à objectiver la manière dont l'offre d'emploi des particuliers rencontre la demande des entreprises et les tensions entre les deux. Si beaucoup d'entreprises parviennent sans trop de difficultés à pourvoir leurs postes vacants, pour certains métiers, professions ou fonctions, des difficultés existent. Soit, les entreprises ne trouvent pas de candidat présentant le profil adéquat, soit le délai de recrutement est jugé trop long.

Depuis 1999, le Forem publie une analyse des postes vacants reçus et en déduit une liste des fonctions critiques en Région wallonne. Ce supplément présente la liste 2008 des fonctions critiques identifiées en Région wallonne ainsi que la méthodologie mise en œuvre<sup>(1)</sup>.

Derrière le vocable unique de « métiers/fonctions critiques », voire de « pénuries », on retrouve un ensemble de réalités différentes. Outre un « degré de criticité » différent par métier pouvant varier d'une réelle pénurie de candidats à un recrutement simplement prolongé, les difficultés de recrutement sont influencées par le volume de la réserve de main-d'œuvre, les conditions d'exercices du métier, la largeur et la profondeur de l'éventail des compétences requises par les employeurs et « portées » par les personnes. Ainsi, les origines des difficultés de recrutement sont multiples et invitent tous les acteurs concernés (services publics, entreprises, travailleurs, agences privées de placement, ...) à nuancer les constata-

tions faites par les uns et par les autres afin d'œuvrer à une plus grande transparence du marché.

D'autre part, la crise économique a modifié les tensions sur le marché du travail : certains secteurs sont plus affectés que d'autres dans la poursuite des activités. Ceci peut donc se répercuter sur les métiers en demande.

Pour établir la liste des fonctions critiques présentée ci-après, des enquêtes ont été réalisées par les conseillers en recrutement auprès d'employeurs qui ont déposés en 2008 une offre d'emploi au Forem. Cette liste résulte d'une approche en deux étapes à l'instar de ce qui se pratique dans les autres services publics régionaux de l'emploi. Il s'agit dans un premier temps, d'établir une liste de métiers sur base des habituels critères statistiques. Cette liste est, dans un deuxième temps, confrontée à l'avis des conseillers en recrutement de chaque Direction régionale du Forem.

L'utilisation d'une méthode semblable entre les services publics régionaux de l'emploi, hormis l'usage de nomenclature métiers où la granularité des métiers reste différente, permet ainsi une comparaison à l'échelle du pays<sup>(2)</sup>.

(1) Le rapport complet « Détection des métiers et fonctions critiques en 2008 » est disponible sur [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

(2) Un descriptif détaillé comparant les méthodes entre services publics est disponible sur simple demande

## QUESTION DE MÉTHODE : LA DÉTECTION DES FONCTIONS CRITIQUES

En 2008, le Forem a géré et diffusé plus de 95 843 offres qui proposaient 130 791 postes vacants. Après exclusion des offres de travail intérimaires (pour lesquelles un contact avec l'entreprise utilisatrice n'est pas possible), des offres relatives au Plan Formation Insertion, à l'enseignement, aux jobs étudiants, etc., un suivi approfondi par enquête auprès des employeurs a permis de traiter, en veillant à la représentativité, 27 781 offres pour un total de 36 324 postes, soit près de deux offres reçues sur deux.

Le principe de calcul pour établir la liste « statistique » des fonctions critiques est semblable d'année en année.

**Trois critères sont utilisés pour sélectionner les métiers :**

- un volume minimum de 20 offres suivies dans l'année ;
- un taux de satisfaction pour les offres du métier concerné qui doit être inférieur à la moyenne de l'ensemble des métiers (soit 86 % en 2008) ;

- la durée de satisfaction des postes doit être supérieure à la moyenne de l'ensemble des métiers (38 jours).

La liste des fonctions critiques est ensuite confrontée à l'ensemble des conseillers en recrutement de chaque Direction régionale. Le but de cette confrontation est double. D'une part, confirmer ou infirmer la criticité du métier établie sur base « statistique » et selon la pratique d'appariement du terrain, certains métiers peuvent être ajoutés. D'autre part, les conseillers confirment les origines des difficultés de recrutement identifiées à l'aide de l'enquête approfondie auprès des employeurs.

# LISTE 2008 DES FONCTIONS CRITIQUES EN RÉGION WALLONNE

La liste des fonctions critiques stricto sensu après recueil de l'avis des conseillers en recrutement dans chaque direction générale du Forem reprend, en 2008, 55 professions<sup>(3)</sup>. Si cette liste peut paraître longue, l'analyse détaillée des fonctions critiques selon le niveau de criticité et le volume global de postes vacants gérés en 2008 fait ressortir les différents motifs de difficulté. Par rapport à 2007, la liste comprend plus de métiers pour lesquels la réserve de main d'œuvre semble limitée en volume ; un manque de candidats se fait ressentir.

Plusieurs d'entre eux présentent toutefois un niveau de criticité très proche du seuil (85 ou 86 % de satisfaction) pour les considérer comme réellement problématiques, la liste pourrait ainsi être plus courte, particulièrement en utilisant comme seuil le taux de satisfaction de 2007 (84 %) au lieu du taux actuel. Dans ce cas, les métiers de cuisinier, serveur en restauration, kinésithérapeute, informaticien d'exploitation, cadre de la gestion des ventes, électricien de maintenance, techniciens d'installation d'équipements industriels, architecte et responsable logistique ne seraient plus « critiques ».

Métier (Code)	Métier (Libellé)	Taux de satisfaction	Délai de satisfaction (jours)	Postes gérés au Forem en 2008	Postes gérés au Forem en 2008 (Suivables)	Difficultés				
						Manque de candidats	Qualification	Expérience	Motivation Attitude	Conditions d'exercice
12223	Conseiller en assurances	58 %	56	415	303	x	x		x	x
13212	Cuisinier	85 %	40	1 098	767			x	x	x
13222	Serveur en restauration	85 %	42	1 931	865	x			x	x
13231	Chef de cuisine	78 %	49	138	87	x			x	x
14114	Chef de rayon hors produits frais	72 %	61	149	84	x				
14311	Attaché commercial en biens d'équipements professionnels	76 %	44	1 162	548		x	x	x	x
14314	Attaché commercial en services auprès des entreprises	74 %	51	1 199	632				x	x
14321	Représentant à domicile	66 %	66	1 050	535	x		x	x	x
24121	Infirmier généraliste	67 %	50	1 694	1 355	x			x	x
24122	Infirmier de service spécialisé	79 %	58	159	113	x				
24311	Masseur kinésithérapeute	85 %	40	319	253	x				x
24312	Ergothérapeute	82 %	38	212	204	x				x
31221	Pharmacien	65 %	39	141	47	x				x
32311	Informaticien d'exploitation	85 %	41	782	274	x				
32321	Informaticien d'étude	81 %	51	1 397	615	x				
32341	Organisateur informaticien	83 %	42	225	101	x				
33115	Cadre de gestion administrative des ventes	86 %	42	253	81	x				x
33232	Transacteur en immobilier	76 %	47	152	108	x	x			x
42114	Ouvrier de la maçonnerie	83 %	40	1 920	859		x	x	x	x
42123	Couvreur	82 %	42	959	511	x	x	x	x	x
42211	Électricien (construction)	79 %	46	1 304	452	x	x	x	x	
42212	Installateur d'équipements sanitaires et thermiques	80 %	44	1 175	564	x	x	x	x	
42221	Poseur de menuiseries	82 %	43	751	272	x	x	x	x	
42222	Monteur de cloisons et/ou faux-plafonds ; monteur de cuisines (et en agencement)	71 %	43	245	121	x	x	x		
43221	Conducteur d'engins de levage	68 %	49	324	85	x		x		x
44121	Opérateur-régleur sur machine-outil	65 %	53	1 264	263	x	x	x		
44132	Soudeur	77 %	40	1 647	343	x	x			
44134	Tuyauteur industriel	43 %	53	329	94	x	x	x		
44135	Ajusteur mécanicien	75 %	42	313	68	x	x	x	x	

(3) Pour être complet, à cette liste s'ajoute celle présentant les fonctions touchées par la pénurie dans l'enseignement de plein exercice organisé par la Communauté française : <http://www.reseaucf.fwb.be/index.php?id=penurie>

Métier (Code)	Métier (Libellé)	Taux de satisfaction	Délai de satisfaction (jours)	Postes gérés au Forem en 2008	Postes gérés au Forem en 2008 (Suivables)	Difficultés				
						Manque de candidats	Qualification	Expérience	Motivation Attitude	Conditions d'exercice
44212	Interconnecteur en matériel électrique et électromécanique	84 %	48	868	214	x	x		x	
44311	Mécanicien de maintenance	77 %	47	1 606	363	x	x	x	x	
44316	Mécanicien d'engins de chantier, de levage et manutention et de machines agricoles	65 %	43	412	130	x	x	x	x	
44321	Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	83 %	42	1 310	339		x	x	x	
44331	Electricien de maintenance	86 %	44	1 544	479	x	x			x
44341	Polymaintienicien	73 %	47	480	183	x	x		x	
47112	Préparateur en produits de pâtisserie-confiserie	77 %	45	196	133					x
47311	Métallier artisanal	83 %	42	118	34	x	x	x		
51111	Agent d'encadrement de la construction mécanique	74 %	56	163	58	x	x			
51121	Agent d'encadrement des industries de process	82 %	45	195	88	x	x	x		
52121	Dessinateur-projeteur de la construction mécanique et du travail des métaux	80 %	58	323	112	x	x		x	
52122	Dessinateur de la construction mécanique et du travail des métaux	74 %	49	442	175	x	x	x		
52311	Technicien d'installation d'équipements industriels et professionnels	86 %	43	579	183	x		x	x	
52332	Maintienicien des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques	75 %	51	491	166	x	x	x	x	
52333	Maintienicien en électronique	70 %	57	264	96		x		x	x
53111	Cadre technique de méthodes-ordonnancement-planification	75 %	50	216	106	x	x	x		
53122	Cadre technique d'études-recherche-développement de l'industrie	78 %	53	653	287	x		x		
53212	Cadre technique de contrôle-qualité	77 %	42	347	156	x	x			
53312	Ingénieur d'affaires	72 %	47	460	225					
53321	Cadre technique d'entretien, maintenance, travaux neufs	70 %	51	330	166	x	x	x	x	x
61211	Architecte	85 %	39	185	133	x				
61221	Dessinateur de la construction	71 %	47	436	180	x	x			
61222	Géomètre	73 %	52	69	39	x	x			
61223	Chargé d'études techniques (construction)	75 %	48	800	379	x	x	x		
61231	Chef de chantier	78 %	53	412	204	x	x	x		
61311	Responsable logistique	85 %	42	539	223	x		x		

## 16 NOUVEAUX MÉTIERS EN 2008

La comparaison historique des fonctions critiques indique une large continuité dans le temps. Certains métiers font cependant leur apparition (ou réapparition) cette année : serveur en restauration, chef de rayon, attaché commercial en services auprès des entreprises, kinésithérapeute, ergothérapeute, pharmacien, polymaintienicien, agent

d'encadrement de la construction mécanique, technicien d'installation d'équipements industriels, maintenienicien en électronique, cadre en méthodes d'ordonnancement, ingénieur d'affaires, géomètre, responsable logistique, cadre de maintenance.

## IMPACT DE LA CRISE

Depuis le dernier trimestre 2008, la crise économique a changé la donne dans nos économies et par conséquent sur le marché du travail, bien qu'avec un certain décalage. Certains métiers sous tension pourraient connaître moins de difficultés de recrutement étant donné que les opportunités d'emploi sont moins nombreuses et que la réserve de main-d'œuvre augmente.

Les métiers critiques et sous tension pourraient alors voir les difficultés de recrutement se maintenir, diminuer d'intensité ou disparaître selon le changement de conjoncture.

Pour déterminer ces métiers, le taux de satisfaction du dernier trimestre 2007 est comparé ici à celui du dernier trimestre 2008. Les métiers pour lesquels une augmentation de plus de 2% du taux de satisfaction est observée sont : les métiers d'attaché commercial auprès des entreprises, les kinésithérapeutes, les opérateurs sur machine outil, les soudeurs, les interconnecteurs en matériel électrique et électromécanique, les mécaniciens de maintenance, les électriciens de maintenance, les cadres techniques d'études-recherche/développement de l'industrie, les chargés d'études techniques de la construction et les chefs de chantier.

Ce constat ne signifie pas qu'il n'y a plus de difficultés de recrutement ou que ces métiers ne sont plus critiques mais bien que l'intensité de la tension diminue au dernier trimestre 2008.

## CONCLUSIONS

Dans un contexte conjoncturel encore favorable à l'emploi au début 2008 et d'émergence de crise économique en fin d'année, des employeurs ont continué à connaître certaines difficultés de recrutement pour plusieurs métiers en 2008. Centrés sur les difficultés de recrutement, les résultats de cette étude ne doivent toutefois pas masquer le fait qu'avant tout, plus de 86% des offres gérées par le Forem sont satisfaites alors que les volumes gérés d'année en année, croissent. Le taux de satisfaction des offres par des candidats est d'ailleurs amélioré passant de 84% en 2007 à 86% en 2008. Focalisé ici sur les difficultés, il ne faut donc pas perdre de vue que la question de la « criticité » concerne moins d'une offre sur six.

Afin de lutter contre ces pénuries, le plan d'actions « Job Focus » a été mis en oeuvre sous l'impulsion du Plan Marshall et géré par le Forem depuis janvier 2006. Ce plan étudie les causes des difficultés identifiées et apporte, métier par métier, des solutions variées comme l'amélioration des informations, l'adaptation des formations, des accompagnements ciblés, etc. Fin juin 2009, 36 métiers ont fait l'objet d'une étude approfondie. Un dossier détaillé pour chacun de ces métiers peut être consulté via le site : [www.leforem.be](http://www.leforem.be).

À l'opposé, d'autres métiers ont vu leur taux de satisfaction (et par ce fait, l'« intensité » des difficultés de recrutement) se maintenir ou se détériorer. C'est le cas des infirmiers, des informaticiens d'exploitation et d'études mais aussi de certains métiers de la construction comme les ouvriers de la maçonnerie, les couvreurs, les installateurs d'équipements sanitaires et thermiques mais encore les monteurs de cloisons et/ou faux-plafonds ; monteurs de cuisines (et en agencement).

Les métiers de la santé ont certainement une demande moins dépendante de la conjoncture que d'autres tandis que les informaticiens sont plus présents dans des activités de support et donc, vraisemblablement moins directement touchés, au début 2009, par la crise que les métiers plus directement liés à la production. Concernant les métiers de la construction, deux constats peuvent être observés, le secteur de la construction réagit souvent avec un temps de retard aux changements conjoncturels (les carnets de commande se remplissant bien à l'avance) par ailleurs les travaux de rénovation liés aux économies d'énergie peuvent progresser grâce aux interventions fiscales et primes régionales. Les métiers d'ouvriers de la maçonnerie, de couvreur, d'installateur d'équipements sanitaires et thermiques et les monteurs de cloisons et/ou faux-plafonds ; monteurs de cuisines (et en agencement) restaient donc encore en tension à la fin de l'année 2008.

### Des métiers plus critiques que d'autres

Parmi les 55 professions retenues comme critiques pour l'année 2008, toutes ne présentent pas le même degré de criticité, ni le même volume de propositions de recrutement sur une année. Sur base de ce constat, ce schéma présente quelques exemples de métiers répartis sur base du seuil de criticité (> ou < à 75%) et du nombre de postes recherchés par les entreprises (> ou < à 500 postes).

<b>Plus de 500 postes recherchés Taux de satisfaction &lt; 75%</b>	<b>Plus de 500 postes recherchés Taux de satisfaction &gt; 75%</b>
Quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"><li>■ Infirmier généraliste,</li><li>■ Opérateur-régleur machines outil,</li><li>■ Attaché commercial en services auprès des entreprises,</li><li>■ Représentation à domicile</li></ul>	Quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"><li>■ Cuisinier,</li><li>■ Ouvrier en maçonnerie,</li><li>■ Mécanicien de véhicule, particuliers et industriels</li><li>■ Électricien de maintenance</li></ul>
<b>Moins de 500 postes recherchés Taux de satisfaction &lt; 75%</b>	<b>Moins de 500 postes recherchés Taux de satisfaction &gt; 75%</b>
Quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"><li>■ Tuyauteur industriel,</li><li>■ Pharmacien,</li><li>■ Dessinateur de la construction,</li><li>■ Installateur d'équipements sanitaires et thermiques</li></ul>	Quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"><li>■ Ergothérapeute,</li><li>■ Transacteur en immobilier, (agent/expert immobiliers)</li><li>■ Architecte,</li><li>■ Préparateur en produits de pâtisserie-confiserie</li></ul>

# DEMANDE D'EMPLOI EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Fin août 2009, l'indicateur de demande d'emploi<sup>(1)</sup> en Région wallonne de langue française est de 15,9 % et enregistre une hausse de 0,9 point de pourcentage par rapport à août 2008. Cette hausse est perceptible sur l'ensemble des Directions régionales (D.R.). Le taux de demande d'emploi est de 17,6 %<sup>(2)</sup>.

La répartition géographique de cet indicateur présente d'importantes disparités. L'est et l'ouest du territoire ainsi que sur l'axe Nationale 4 concentrent une grande partie des communes où l'indicateur est inférieur à la moyenne régionale. C'est au niveau du sillon Sambre et Meuse et de la botte du Hainaut que les indicateurs sont les plus élevés.

Parmi les 253 communes wallonnes de langue française, 200 ont un indicateur inférieur à la moyenne régionale. Six communes présentent un indicateur inférieur à 8 % : Walhain (D.R. de Nivelles), Faimas, Nandrin, (D.R. de Huy), Vaux-sur-Sûre, Attert (D.R. d'Arlon), et Mont-de-l'Enclus (D.R. de Tournai).

À l'opposé, 53 communes ont un indicateur supérieur ou égal à la moyenne régionale. C'est dans les communes de Farciennes, Charleroi (D.R. de Charleroi), de Colfontaine, Quaregnon, Boussu (D.R. de Mons) et de Seraing (D.R. de Liège) que sont observés les indicateurs les plus élevés (plus de 24 %).

Par rapport à août 2008, l'indicateur de toutes les D.R. est orienté à la hausse. On observe que 225 communes connaissent une augmentation de leur indicateur.

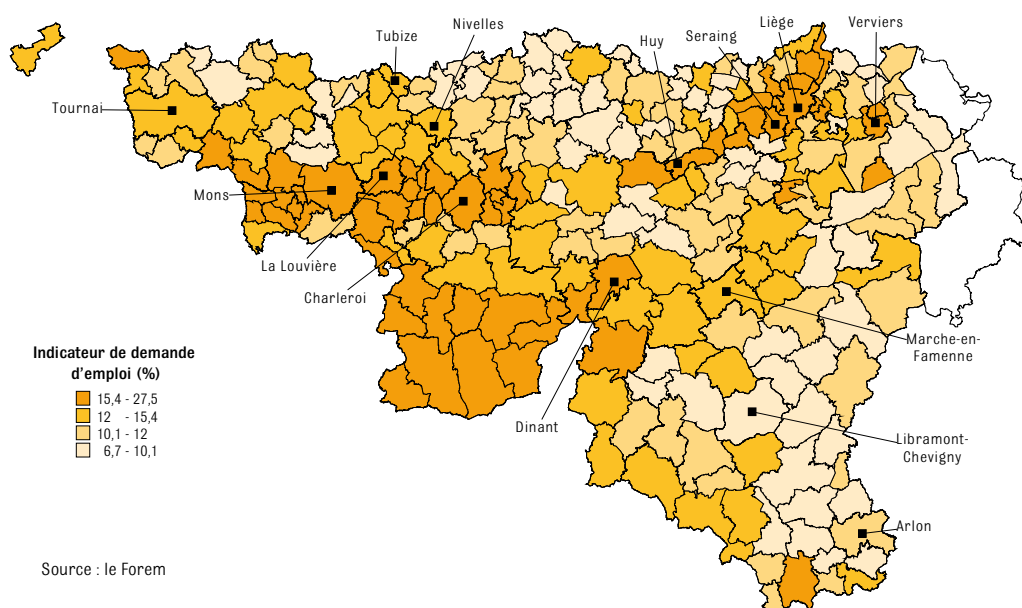
Parmi les plus fortes hausses de l'indicateur de demande d'emploi à un an, pointons les communes de Froidchapelle et Momignies (D.R. de Charleroi), Musson, Chiny, Neufchâteau, Virton, Fauvillers (D.R. d'Arlon), Saint-Nicolas (D.R. de Liège) et Erquelinnes (D.R. de La Louvière) avec des augmentations supérieures à 2 points de pourcentage.

Parmi les 28 communes qui voient leur indicateur diminuer à un an d'écart, les communes de Mont-Saint-Guibert (D.R. de Nivelles), Martelange, Sainte-Ode, (D.R. d'Arlon), Merbes-le-Château (D.R. de La Louvière), Rumes (D.R. de Tournai), Gesves et Hamois (D.R. de Namur), enregistrent les baisses annuelles les plus importantes avec des diminutions supérieures à 0,5 point de pourcentage.

Ces évolutions doivent cependant être relativisées par rapport au nombre absolu de demandeurs d'emploi dénombrés dans ces communes. Une information détaillée commune par commune peut être consultée via : <http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

Direction régionale	Indicateur de demande d'emploi	Écarts à un an (en point de pourcentage)
Mouscron	15,4 %	1,2 %
Tournai	13,5 %	0,4 %
Mons	20,0 %	0,5 %
La Louvière	17,7 %	1,2 %
Charleroi	20,6 %	1,0 %
Nivelles	10,8 %	0,9 %
Namur	13,9 %	0,6 %
Arlon	11,1 %	1,1 %
Huy	12,4 %	0,8 %
Liège	18,9 %	1,1 %
Verviers	14,8 %	1,0 %
<b>Région wallonne de langue française</b>	<b>15,9 %</b>	<b>0,9 %</b>

- (1) D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente divisés par la dernière estimation de la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPS (moyenne 2007)  
 (2) D.E.I. divisés par la dernière estimation de la population active (moyenne 2007).



## ANALYSE DES POSTES REÇUS PAR LE FOREM

Depuis le début de l'année, 119 294 postes ont été diffusés par le Forem dont 13 732 durant le mois d'août 2009.

Le tableau présente la répartition des postes selon le type de circuit de travail. Depuis janvier 2009, 79 589 postes ont été gérés par le Forem (soit une diminution de 13,1 % à un an d'écart). Parmi les postes diffusés de manière automatique via le site du Forem, 39 684 postes proviennent d'un autre service public de l'emploi (SPE)<sup>(1)</sup> et 21 postes d'un autre partenaire.

Parmi ceux gérés par le Forem, on distingue 24 003 postes intérimaires<sup>(2)</sup>, 6 328 postes bénéficiant d'aides publiques et 49 258 qui relèvent du circuit de travail hors intérim et aides publiques, soit essentiellement les contrats à durée déterminée et indéterminée.

(1) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi

(2) Parmi les postes intérimaires sont également comptabilisés ceux diffusés de manière automatique via le site du Forem.

Postes diffusés selon le circuit de travail	Postes cumulés depuis 01/09	Évolution du cumul à un an	Postes du 08/09	Postes du 08/08	Évolution à un an
Circuit de travail hors intérim et aides publiques	49 258	- 11,7 %	6 310	6 640	- 5,0 %
Postes intérimaires	24 003	- 17,3 %	2 726	3 457	- 21,1 %
Aides publiques (APE, PTP, etc.)	6 328	- 7,2 %	711	786	- 9,5 %
<b>Total postes gérés par leForem</b>	<b>79 589</b>	<b>- 13,1 %</b>	<b>9 747</b>	<b>10 883</b>	<b>- 10,4 %</b>
Diffusion autres services publics de l'emploi (SPE)	39 684	-	3 981	-	-
Diffusion autres partenaires	21	0	4	0	0
<b>Total des postes diffusés par le Forem</b>	<b>119 294</b>	<b>-</b>	<b>13 732</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Source : le Forem

## DEMANDEURS D'EMPLOI TERMINANT UNE FORMATION QUALIFIANTE

Ce tableau reprend les demandeurs d'emploi qui terminent, au cours de ce mois de septembre 2009, une formation qualifiante organisée par Forem Formation en gestion propre et qui sont disponibles sur le marché du travail.

Parmi les 396 personnes qui terminent une formation qualifiante au cours du mois, plus d'un tiers auront été formées à un des métiers en pénurie étudiés dans le cadre des actions Job Focus.

Quatre métiers regroupent près d'un quart des personnes fraîchement formées et disponibles sur le marché de

l'emploi. Il s'agit d'opérateurs d'entrepôt, d'aide-monteurs en sani-chauffage, de vendeur-caissier-réassortisseurs et de conducteurs poids lourd - pratique C+E (respectivement 31, 22, 22 et 19 personnes formées). Sont également à la recherche d'un emploi dans leurs métiers respectifs : 18 maçons, 17 employés de secrétariat, 17 coordinateurs IT logistique, etc.

(1) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi

(2) Parmi les postes intérimaires sont également comptabilisés ceux diffusés de manière automatique via le site du Forem.

Demandeurs d'emploi terminant une formation qualifiante et disponibles sur le marché du travail. Top 20 par métier. Septembre 2009.			
Intitulé métier	Total	Intitulé métier	Total
Opérateur d'entrepôt	31	Employé administratif	15
Aide-monteur sani-chauffage	22	Électricien industriel	13
Vendeur-caissier-réassortisseur	22	Électromécanicien	12
Conducteur poids lourd - pratique C+E	19	Délégué commercial	12
Maçon	18	Assistant(e) en logistique en milieu hospitalier	12
Employé de secrétariat	17	Technicien en logistique agro-alimentaire	12
Coordinateur IT logistique	17	Délégué médical	10
Soudeur	16	Secrétaire médicale	9
Conducteur poids lourd - pratique C	16	Monteur sani-chauffage	8
Employé à la comptabilité	16	Tourneur - fraiseur	8
Autres métiers			91
<b>Total</b>			<b>396</b>

Source : le Forem

# L'ÉCONOMIE VERTE COMME SOLUTION À LA CRISE ?

Actuellement, de nombreuses voix s'élèvent pour interpeller les dirigeants politiques sur les potentialités de l'économie verte. Celle de l'économiste américain Jeffrey Sachs, professeur à l'Université de Columbia, a eu un écho important. Sachs en a appelé à la réalisation de lourds programmes d'investissements dans le secteur des technologies vertes.

En Belgique, les différents niveaux de pouvoir œuvrent déjà au développement des emplois verts. La sous-commission mixte « Emplois verts » du Conseil central de l'économie (CCE) vient de remettre un avis sur ce sujet. Le CCE s'était déjà intéressé à « l'économie verte » et, dans un avis précédent, il insistait sur le fait que la Présidence belge de l'Union européenne en 2010 serait l'occasion de développer les synergies et les interactions positives entre les piliers économique, social et environnemental<sup>(1)</sup>.

Le document qui émane du CCE met en avant le caractère protéiforme de « l'emploi vert ». Parmi les définitions formulées, celle de l'Organisation internationale du travail (OIT) est souvent retenue en Belgique<sup>(2)</sup>. Selon cette instance, 100 millions d'emplois verts sont comptabilisés au niveau mondial. L'OIT insiste toutefois sur le fait que si les emplois verts sont créateurs d'emplois, ils provoquent également la suppression d'un nombre non négligeable d'emplois existants dans certains secteurs comme la production d'électricité, l'agriculture et le tourisme.

Parmi les secteurs porteurs, les transports recèleraient un potentiel conséquent d'emplois verts dans les diverses modalités d'alternatives à la route. Celui du bâtiment et du logement, comme cela été longuement évoqué à travers la presse, est également porteur. La commission européenne a mis un frein à ces prévisions optimistes car la résistance des actionnaires et des marchés financiers à investir dans ces activités durables semble forte.

Le Conseil central de l'économie se risque à définir des prévisions chiffrées pour la Belgique en se basant sur les rares études existantes. Ainsi, les travaux destinés à économiser de l'énergie engendreraient de nombreux postes de travail. A titre d'exemple, la fabrication de double vitrage amènerait 1,6 million de jours-homme tandis que le placement de nouvelles fenêtres représenterait 1,1 million de jours-homme. Le CCE entend poursuivre sa réflexion sur le développement de l'économie verte pour donner un cadre d'action aux pouvoirs publics<sup>(3)</sup>.

En Wallonie, il faut rappeler que le Gouvernement a intégré ces évolutions récentes. Le Plan Marshall s'est d'ailleurs vu renommé Plan Marshall 2.vert. Les 18 mesures de ce programme, auxquels un budget important est attribué, ont été adoptées – en première lecture – le 17 septembre. Dans la même optique, un sixième pôle de compétitivité, dédié aux nouvelles technologies environne mentales, a également été envisagé.

Conseil central de l'économie, n° 150, juin 2009

Document téléchargeable à partir de l'adresse suivante : <http://www.ccecrb.fgov.be/txt/fr/08-09.pdf>

(1) Avis commun du Conseil central de l'Économie et du Conseil national du Travail sur la Présidence belge de l'Union européenne en 2010, 1<sup>er</sup> avril 2009, edoc. CCE 2009-561 DEF.

(2) Pour l'OIT, le concept des emplois verts englobe tous les nouveaux emplois dans un secteur dont l'empreinte écologique est inférieure à la moyenne, qui contribue à l'amélioration des performances globales même si ce n'est que d'une façon marginale.

(3) Le Conseil central de l'économie ouvrira des travaux autour des thématiques suivantes : compétitivité, éco-innovation, formation au sens large, mobilité, recherche/développement, soutien aux exportations et aux investissements.

## ACTUALITÉS DOCUMENTAIRES

### BAROMÈTRE MANPOWER DES PERSPECTIVES D'EMPLOI – 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2009

SOURCE : MANPOWER



Les opportunités d'emploi resteront encore limitées d'ici la fin de l'année 2009. Les employeurs belges n'anticipent pas encore de reprise sur le marché de l'emploi. Deux facteurs entrent en ligne de compte, le faible volume d'offres d'emploi et l'augmentation du nombre de candidats disponibles sur le marché de l'emploi.

Du côté régional, les perspectives d'emploi sont négatives à Bruxelles (-5 %). La Prévision Nette pour l'Emploi reste stable en Wallonie (0 %) et progresse légèrement en Flandre (+3 %).

Du côté sectoriel, les employeurs anticipent une activité de recrutement assez faible dans la majorité des secteurs. Cependant, elles sont à nouveau positives dans l'industrie manufacturière, le transport, la logistique et les communications. Mais c'est dans le secteur « électricité, gaz et eau » que les perspectives d'emploi sont les plus fortes.

Source : [https://portal.manpower.com/wps/wcm/resources/file/ebc8a70981c0701/rapport%20meos%20\\_Q409\\_FR.pdf](https://portal.manpower.com/wps/wcm/resources/file/ebc8a70981c0701/rapport%20meos%20_Q409_FR.pdf)

### DIAGNOSTIC DE DÉPLACEMENTS DES TRAVAILLEURS EN 2008

SOURCE : SPF MOBILITÉ ET TRANSPORTS, 2009

L'année 2008 a permis l'organisation du deuxième diagnostic fédéral des déplacements des travailleurs entre leur domicile et leur lieu de travail. Ce rapport sera complété par la suite. Une série de traitements de données sont en cours pour comparer les chiffres de 2005 à 2008. Les premières conclusions sont les suivantes :

- Une augmentation importante des choix de mobilité plus durable.
- L'influence de la crise économique sur le choix des déplacements est important.
- Selon les chiffres actuels, depuis 2005, le trafic routier total a augmenté de 1,9 % en 3 ans (même s'il a diminué d'au moins 1 % de 2007 à 2008), le trafic ferroviaire augmente d'environ 13,7 % et le trafic des métro/bus/cars d'environ 10,0 %.
- L'augmentation moyenne du nombre de mesures est de 17,3 %, soit 15,5 % en Flandre, 17,2 % en Wallonie et 25,2 % à Bruxelles-Capitale.
- Malgré les évolutions positives constatées en moyenne, il faut constater que certaines entreprises et institutions publiques n'appliquent pas encore de véritable politique de mobilité.

Source : <http://www.mobilite.fgov.be/data/mobil/RapportWWV2008f.pdf>

### HOW ARE FIRMS' WAGES AND PRICES LINKED: SURVEY EVIDENCE IN EUROPE

SOURCE : BNB - BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, 2009



Ce Working Paper 174 (en anglais) présente les résultats d'une enquête européenne sur la relation prix-salaires dans les entreprises. Cette publication étudie la fréquence, l'évolution et l'interaction des variations des salaires et des prix dans les entreprises, les secteurs économiques et un grand nombre de pays européens.

Il en ressort notamment que les entreprises ajustent les salaires moins fréquemment que les prix. Le degré de rigidité des prix varie sensiblement d'un secteur à l'autre et est fortement tributaire de facteurs économiques tels que l'intensité de la concurrence, l'exposition aux marchés étrangers et la part des coûts salariaux dans les coûts totaux.

Source : <http://www.nbb.be/doc/ts/publications/wp/wp174En.pdf>

Le Forem,  
Analyse du marché de  
l'emploi et de la formation  
bd Tirou 104  
6000 Charleroi  
Tél. 071/20 66 78  
[www.leforem.be](http://www.leforem.be)